



Comptage des jours fériés sur du temps partiel

Par **Eric31**, le **08/07/2009** à **09:53**

Bonjour,

Je vous explique ma situation. Je suis actuellement en CAE avec 26h par semaine. Mon temps de travail est annualisé, j'ai donc un volume horaire à faire sur une année. Je voulais savoir si je dois enlever à ce volume horaire les jours fériés ou si rien ne change? Sachant, que dans le cas où je dois les enlever, comment est ce que je calcule le nombre d'heures par journée?

Merci d'avance pour vos réponses
Eric